



Centrale photovoltaïque en zone agricole

Par urbi

bonjour à tous,

à titre professionnel, un agriculteur nous propose ses parcelles pour l'installation d'une centrale photovoltaïque. Je me permets de solliciter votre avis dans la mesure où nous recevons de plus en plus de propositions de ce type.

Après vérification et premiers contacts:

- les parcelles en question sont en zone agricole d'un PLU,
- le maire soutiendrait la démarche,
- la chambre d'agriculture ne s'y opposera pas compte tenu de "la qualité agricole médiocre" des terrains.

Nous sommes conscient que le classement actuel des parcelles ne permet pas ce projet mais votre avis nous intéresse:

- sur la mise en compatibilité réglementaire :démarche à suivre, délais, initiative
- chances qu'une telle démarche aboutisse

Merci d'avance